

Provence

Environnement. Le conseil d'administration du parc national des Calanques a prolongé, hier pour 30 ans, la dérogation accordée à Altéo pour ses rejets dans la Méditerranée. Colère des opposants.

Boues rouges : pas encore le bout du tunnel

Cassis, hier après-midi. Le port fourmille de touristes. Calanques, plage, la carte postale est parfaite malgré quelques nuages noirs. Au bout du port pourtant, à l'Oustau calendal, l'heure est loin d'être à la flânerie.

Le conseil d'administration du Parc National est en effet réuni pour trancher un sujet environnemental qui anime la région depuis près de 50 ans : les boues rouges. La jeune institution, créée en avril 2012, doit étudier la prolongation de l'autorisation donnée à Altéo de continuer à rejeter dans la mer Méditerranée, au large de la calanque de Port-Miou, des résidus liquides issus de la production de bauxite (voir les repères).

Après un conciliabule de près de trois heures, le verdict tombe : l'usine d'alumine de Gardanne (ex-Péchiney) obtient le feu vert avec 30 voix pour et 16 contre (2 abstention). Elle est donc autorisée à poursuivre ses rejets au-delà de la date du 31 décembre 2015, initialement fixée depuis 1996.

Une première décision d'envergure pour le Parc des Calanques, qui fait la colère des comités et associations de défense de l'environnement (lire l'encadré). D'autant que l'avis du Parc est irréfutable et servira de base au nouvel arrêté préfectoral, qui doit être pris en juin 2015. Autant dire que la prorogation ne fait plus aucun doute.

« Pas là pour arrêter l'histoire mais pour l'améliorer »

Ce vote favorable à Altéo, le président du Parc le justifie très sereinement : « Il y avait deux solutions : on disait non à cette autorisation et l'usine s'arrêtait tout de suite ou on disait oui mais en imposant des conditions fermes à Altéo, ce que l'on a fait » stipule Didier Réault lors d'un point presse à l'issue du C.A.

L'élu UMP l'assure, « notre objectif est de mettre la pression sur Altéo pour qu'elle respecte ses engagements environnementaux pour

moins polluer. A tout moment, par arrêté préfectoral, on peut stopper cette prolongation si les engagements ne sont pas tenus ».

Des meilleurs contrôles et suivis des eaux rejetées sont annoncés. « Il y aura un rendez-vous tous les ans puis un bilan très précis tous les cinq ans pendant lequel Altéo devra démontrer qu'elle tient ses engagements », annonce le président du Parc, qui souligne que « des études scientifiques seront menées à la fois par l'industriel mais aussi de notre côté par le Parc pour confronter les résultats ». Soit. Mais la décision a tout de même de quoi interpellier. Comment un organe comme le Parc des Calanques, dont « l'objectif central est de concilier au mieux la protection des patrimoines naturel, paysager et culturel avec le développement durable des usages », peut valider une autorisation a priori contraire à ses valeurs...?

« Nous l'avons toujours dit, le Parc n'est pas une mise sous cloche du territoire, mais une prise en considération de ce qu'il est, avance Didier Réault. Nous ne sommes pas là pour arrêter l'histoire mais pour l'améliorer. »

L'adjoint au maire de Marseille, délégué à la mer, en convient : la possibilité de voir l'usine fermer et ses 700 emplois directs et indirects disparaître avec, a pesé au moment du vote. « On peut tout supporter politiquement, pas humainement », confie-t-il...

Contactée, Altéo, propriétaire d'un fonds d'investissement américain depuis 2012, ne pouvait encore répondre hier soir, n'ayant pu prendre connaissance de la décision complète. Mais nul doute que la satisfaction est de mise. L'an passé, l'ex-directeur, Henri Thomas, nous confiait que « la mise en place des filtre-presses, la commercialisation de la bauxaline et l'utilisation de la conduite pour évacuer le liquide, conditionnaient la poursuite de l'activité ». Aujourd'hui, les conditions semblent bien réunies...

FLORENT DE CORBIER



Les opposants aux boues rouges sont restés sur le qui-vive, hier tout l'après-midi. En vain. PHOTO F.C.

Un vif torrent de colère noire

« 50 ans, ça suffit, 30 ans de plus, ce n'est pas possible ». Le message est limpide, la colère aussi. Olivier Dubuquoy, porte parole des collectifs de protection de la mer est justement amer. Si avant le résultat du vote du conseil d'administration du Parc des Calanques, cet opposant à toutes formes de rejets en mer par Altéo espérait être entendu, « car le vote se fait à bulletins secrets », une fois la demande de l'entreprise de Gardanne acceptée, le coup est rude.

« Le Parc se devait de gommer cette verrue », estime-t-il. « On va étudier les recours possibles en interpellant la ministre de l'Écologie -Ségolène Royal- car sa prédécesseur, Delphine Batho, avait bien spécifié que l'arrêt définitif des rejets de boues rouges serait effectif au 31 décembre 2015 », enchaîne-

il, tout en n'excluant pas de demander la démission du président du Parc, Didier Réault.

A ses côtés, une cinquantaine de militants de divers comités ou associations de défense de l'environnement sont eux aussi scandalisés. « Merci pour nos enfants ! », « Le Parc est discrédité ! », entend-on à mesure que les membres du CA quittent l'Oustau calendal, où se tenait la réunion.

« On se renseigne pour attaquer le Parc en justice », projette Béatrice de Crozet, présidente du comité écologique de sauvegarde de La Ciotat. « Le Parc ne respecte pas sa charte et ne remplit pas son rôle de protection de la nature », assène celle qui était une vive opposante à la création du Parc.

L'ensemble de ces militants sont restés tout l'après-midi de-

vant l'Oustau calendal, mobilisés -pacifiquement- à l'arrivée des membres du CA puis patientant plus de trois heures jusqu'à l'issue des votes. Peu de représentants politiques faisaient partie des rangs, à l'exception de la conseillère régionale EELV, Sophie Camard, et de Joëlle Mélin, euro-députée FN et élue aubagnaise.

Les collectifs réclament la fin de tous les rejets et la mise en place d'études scientifiques indépendantes. « Altéo fait du blanchiment scientifique avec des protocoles très critiquables, pointe Olivier Dubuquoy. La seule solution, c'est que le retraitement reste in situ dans l'usine, mais Altéo affirme que ce n'est pas possible. » Tous espèrent désormais que ce sera bien avant les 30 nouvelles années imparties à l'industriel.

F.C.

Repères

1966

marque le début des rejets en mer. La fabrication d'alumine entraîne des résidus dont la bauxite, appelée boues rouges. Celles-ci sont acheminées de l'usine de Gardanne jusqu'en Méditerranée par deux conduites d'environ 50 km qui s'achèvent à 7 km au large de Cassis dans la fosse de Cassidaigne à -350m.

RupProv B&R/Mile

Filtre-presses

Du nom du procédé vanté par Altéo pour permettre « de traiter 100% des résidus solides et retenir les résidus de bauxite ». L'usine en a installé un en 2007 puis un second en juin dernier. Un troisième est prévu en 2015. Pour Altéo, « c'est une étape majeure dans son projet d'arrêt des rejets de résidus solides en mer ». Mais d'autres métaux lourds demeurent encore dans l'eau de traitement.